

...il n'existe pas de règlement uniforme
qui fixe les conditions d'emploi des
professionnel.le.s du travail social ?

...tout le monde peut se déclarer travail-
leur ou travailleuse sociale, éducateur
ou éducatrice sociale ou animateur ou
animatrice socioculturelle ?

Saviez-vous que...

...près de la moitié des personnes
engagées professionnellement dans le
domaine du travail social ne disposent
pas d'un diplôme adéquat ?

Pour nous, c'est inacceptable !
Pourquoi accepterions-nous au sein de notre domaine ce qui ne l'est pas dans d'autres secteurs professionnels ? Confierait-on, par exemple, la construction d'un pont à quelqu'un qui n'aurait pas de formation dans le domaine de la construction ?

Nous réclamons une formation professionnelle pour toutes et tous !

AvenirSocial revendique que toutes celles et ceux qui travaillent dans le domaine du travail social justifient du diplôme professionnel adéquat. Les institutions ne doivent engager, pour les fonctions relevant du domaine du travail social, que des personnes ayant suivi la formation correspondante. Les employeur·euse·s doivent également permettre à celles et ceux qui sont déjà en poste mais qui ne bénéficient pas d'un tel diplôme, de suivre une formation de mise à niveau.



Pourquoi est-il si important que toutes les personnes actives dans le travail social effectuent une formation ?

Une formation permet de garantir que les professionnel·le·s du travail social sachent analyser les situations difficiles de manière adéquate et soient en mesure d'y répondre de manière efficace et méthodique. Elle permet également de mieux comprendre l'évolution des structures de la société et des mécanismes de politique sociale. Ce n'est qu'en disposant d'une formation solide que les professionnel·le·s du travail social sauront penser leur rôle et leur activité de manière critique et pourront se construire une identité professionnelle solide. Il s'agit d'une condition essentielle pour une collaboration interprofessionnelle fructueuse.



Quelles sont les répercussions de la situation actuelle sur vous et votre travail ?

La part importante de personnes sans formation a des répercussions sur l'ensemble des professionnel·le·s formé·e·s : leur travail et leur fiabilité sont dévalués, ce qui rend leur efficacité difficile à prouver. De plus, il est compliqué d'assurer un échange professionnel et régulier entre collègues, ce qui empêche le développement de normes professionnelles, de connaissances et de méthodes propres au domaine.



Que met en œuvre AvenirSocial ?

Depuis des années, AvenirSocial soulève le problème du manque de formation dans le domaine du travail social. En 2017, nous avons lancé la campagne « Une formation en travail social pour des prestations de qualité » pour que chaque personne travaillant dans le domaine du travail social soit titulaire d'un diplôme adéquat. Cette campagne, soutenue par nos membres, porte ces revendications auprès des institutions de l'action sociale et des hommes et femmes politiques.

Que pouvez-vous faire en tant que membre ?

Diffusez les contenus de notre campagne !

Discutez avec vos collègues et avec vos supérieur·e·s du manque de formation dans le domaine du travail social.

Organisez des évènements dans votre région !

Contactez les membres de votre coordination régionale pour organiser des évènements de sensibilisation.

Recrutez de nouveaux et nouvelles membres !

Pour chaque personne recrutée, nous vous offrons une remise de CHF 100.- sur votre prochaine cotisation.

Informations : avenirsocial.ch